

Presse Océan
5.01.06

Mobilisation à Châteaubriant pour une famille de sans-papiers

À l'appel du collectif d'associations pour le soutien des sans-papiers du pays de Châteaubriant, une cinquantaine de personnes se sont présentées, hier matin, à la gendarmerie de Châteaubriant, pour faire enregistrer leur identité. Cette mobilisation répond à un cas douloureux : il y a quelques semaines, Viviane, une Congolaise réfugiée en France, a fait l'objet d'une tentative d'agression sexuelle. Elle avait déposé une plainte mais son agresseur a riposté en signalant que la jeune femme se trouvait en situation irrégulière. Le préfet a demandé une enquête et hier matin, Viviane et son mari, lui aussi Congolais, étaient convoqués à la gendarmerie. Le collectif a conseillé au couple de ne pas se présenter, estimant qu'il y avait un risque d'éloignement vers un centre de regroupement de réfugiés. En se présentant à la place du couple, les 50 personnes comptent alerter l'opinion et



Les militants associatifs ont présenté leur carte d'identité à la gendarmerie.

espèrent que la commission de recours de l'Office français du droit d'asile et des réfugiés politiques se prononcera favorablement.

Pour éviter une visite des enquêteurs, le couple congolais et ses deux bébés ont quitté leur domicile. Ils résident dé-

sormais chez des membres du collectif. Les militants pourraient, à leur tour, être convoqués à la gendarmerie pour entrave à la justice. Hier matin, ils ont décidé que toute convocation éventuelle serait accompagnée d'une mobilisation générale.

Agressee sexuellement Une sans papiers mise «à l'abri» par le collectif



Une cinquantaine de personnes sont venus spontanément présenter leur carte d'identité à la gendarmerie de Châteaubriant

Scandalisé. Le collectif d'associations de défense aux sans-papiers de Châteaubriant n'a pas mis longtemps à mobiliser ses troupes, en apprenant mercredi qu'une convocation avait été adressée par la gendarmerie aux parents d'une famille d'Africains exilés et en attente de papiers.

«Le problème, c'est que cette maman venait de porter plainte pour agression sexuelle, raconte la responsable du collectif. Connaissant la situation de la jeune femme et pas content de cette plainte, son agresseur l'a tout simplement dénoncée aux autorités.» Le couple

convoqué officiellement par la gendarmerie et verbalement pour les enfants, le collectif a jugé qu'il n'était pas prudent pour la famille de se présenter jeudi matin route de l'hippodrome. Et l'a donc fait pour lui avec une cinquantaine de personnes qui ont du présenter leurs cartes d'identité aux militaires.

Conscient de faire entrave à la loi mais déterminé à ne pas laisser l'affaire en l'état, le collectif a décidé de mettre provisoirement «à l'abri» la petite famille, jugeant scandaleux le traitement qui lui est réservé. «On se trompe de cible, c'est la jeune femme la victime.»

Sans-papiers: à Nantes, la solidarité bat le rappel

Le comité de soutien d'une famille, restée cachée, se rend à sa place à la gendarmerie.

Nantes correspondance

La gendarmerie de Châteaubriant (Loire-Atlantique) a rarement connu telle affluence. Hier, les 45 membres du comité de soutien à Viviane, Laurent et leurs deux enfants nés en France se sont présentés à la place de cette famille congolaise, convoquée en vue d'expulsion. Un maire, deux conseillers généraux, des élus Verts, PCF et PS font partie de ce comité. Après un ultime refus d'asile politique, la famille attend une ré-

ponse de la commission de recours. Elle n'en est pas moins expulsable.

En novembre, Viviane sort du Secours populaire chargée de colis alimentaires. Un homme se propose de la raccompagner. Dans sa voiture, il offre 20 euros si elle veut coucher avec lui. Elle refuse. Il tente de la violer. Viviane quitte la voiture avec ses colis. Il la suit jusqu'à sa porte. Choquée, la jeune femme en parle à son compagnon et porte plainte. Devant les gendarmes, l'agres-

seur finira par avouer, d'autant qu'une autre femme a aussi porté plainte contre lui. Tout à sa colère, il retourne au Secours populaire et signifie à une responsable que c'est honteux de donner à manger aux sans-papiers. *«Il dit aussi qu'il va se venger, qu'il a prévenu le procureur et la Police aux frontières pour demander une enquête»*, explique-t-elle.

La dénonciation aura pour effet la convocation des parents *«avec les enfants»*, hier, à la première heure. Prévenu mercre-

di, le réseau de solidarité bat le rappel. Informés que la famille est cachée pour éviter une éventuelle expulsion, les gendarmes font savoir aux 45 contrôlés qu'ils encourent des poursuites pour *«entrave à la justice»*. L'expulsion n'ayant pas été expressément signifiée à la famille, ils ne pourraient sans doute pas être suspectés de *«soustraction d'une personne étrangère à une mesure d'éloignement prise à son contre»*. ◀

NICOLAS DE LA CASINIÈRE

Liberation 5-01-06

Une famille de sans-papiers soutenue

Hier, à Châteaubriant, une famille congolaise en situation irrégulière n'a pas répondu à une convocation. Un collectif de soutien s'est rassemblé.

À la suite d'une demande d'enquête sur leur situation administrative par le vice-procureur de Nantes, une famille congolaise, en situation irrégulière, a reçu mercredi une convocation. La lettre stipulait que Laurent et Viviane Dilukonko devaient se rendre jeudi matin à la gendarmerie de Châteaubriant. Selon le Collectif d'associations en soutien aux sans-papiers de Châteaubriant, les deux enfants de 14 et 4 mois étaient également convoqués.

Réuni mercredi soir, le collectif de soutien a déconseillé à la famille de répondre à la convocation, craignant une conduite en centre de rétention, puis l'expulsion du territoire français vers la République démoc-

ratique du Congo **«où la famille risque des représailles»**. Le couple congolais a décidé de suivre ce conseil.

Une cinquantaine de personnes se sont alors rassemblées, hier, à 9 h, devant la gendarmerie de Châteaubriant. Une délégation de quatre personnes a expliqué aux gendarmes que le collectif avait déconseillé à la famille Dilukonko de se rendre à la convocation. En retour, **«nous avons été informés que le collectif pourrait être inquiété pour entrave à la justice»**.

D'après les membres du collectif, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a refusé le droit d'asile à cette famille congolaise **«bien intégrée à Châteaubriant»**. Leur dossier a été transmis à la commission de recours du même Ofpra, **«ce qui ne protège pas d'une expulsion»**. En cas de nouvelle décision défavorable, un dernier recours pourra être sollicité auprès du préfet.

Duogt France 5-01-06